devions rejeter la première et adopter la seconde, car je crois, avec à peu près tous les députés de cette chambre, que l'union ctuelle des deux provinces a plus que réalisé les espérances les plus larges de ceux qui travaillèrent à son accomplissement. Depuis l'union, nous avons grandi en population, en revenu et en ressources dans une proportion presqu'inouïe; nous avons vu denz population différentes d'origine, de langue et d'institutions, n'ayant de commun que leur allégeance à la même couronne, le fondre rapidement en une seule par le nom et les sontiments ; de sorte qu'à tous gards l'union actuelle a été féconde en excellents résultats. Aussi, me proposais-je, dans le cas où j'aurais traité le sujet à fond, de dire que si j'avais eu à voter entre le maintien de cette union et sa dissolution retour à l'ancien ordre de choses, Jaurais été, pour ma part, des plus hostiles à cette dernière mesure. (Écoutez ! écoutez !) Mais des circonstances majeures ayant fait hater la cloture du débat plus tôt que je ne m'y attendais, je ne mettrai pas la patienos de cette chambre à l'épreuve à cette heure avancée en lui exposant bien au long ce que j'ai à dire sur la question. Dans les que Jai a cire sur la que le ferai je Tenz me borner à parler des points principaux de la mesure. Au lieu de me lancer dans de longs extraits de ce qu'ont dit d'antres hommes, ou dans des commentaires perte de vue sur les divers systèmes de gouvernement dans les autres pays, je bahlander des résultats probables que devra avoir pour nous le plan qui nous est présenté. (Écoutez! écoutez!) Comme plusieurs des hon. orateurs qui m'ont précédé, je dirai que le jour où je m'occupai d'affaires publiques, je ne pus m'empêcher de songer qu'il viendrait un temps où non seulement l'union des provinces de l'Amérique Britannique du Nord serait à souhaiter mais même absolument indispensable. Je considère cette mesure désirable au point de vue commercial et militaire. Tout député qui siége dans cette enocinte, même depuis le temps assez court où j. y suis entré, conviendra que l'opinion de la chambre a complètement changé depuis les dernières années sur cette importante question des défenses du pays. Vois avec plaisir que sans exception de parti tous nous comprenons mieux nos devoirs à cet égard, et que le peuple agissant par ses députés est tout-à-fait disposé à accepter sa

part de responsabilité dans la défense de ces provinces. (Ecoutez! écoutez!) A cet égard, la démarche que nous prenons en ce moment est de la plus haute importance, parce que tout en nous reposant beaucoup sur l'aide de l'Angleterre pour nous défendre en cas de nécessité, il est évident que les provinces en s'unissant ensemble et en agissant toutes de concert avec la métropole, peuvent organiser un système de défense bien plus effectif que celui que nous pourrions combiner en demourant séparés et isolés. (Ecoutes! écoutez!) Mais, c'est au point de vue commercial que je crois devoir surtout m'attacher en étudiant cette question. Nous devons la considérer sous le rapport des relations commerciales plus fréquentes que fera naître la construction du chemin de fer intercolonial; -- c'est ainsi qu'un nouveau marché sera ouvert par l'enlèvement des barrières qui s'élèvent aujourd'hui entre les provinces du golfe et nous. Persuadé que nos relations d'affaires avec les provincessœurs devraient êtres libres et sans entraves. ie suis chaudement en faveur de la construction de ce chemin de fer. Après avoir exposé les raisons générales qui me portent à appuyer l'union de ces provinces, j'ajouterai que si j'avais le choix et que je pusse décider la question par mon vote, je dirais :- " Donneznous une union législative !"-qui aurait, je le crois, pour effet de rapprocher plus étroitement tous les colons entr'eux et de rendre leurs intérêts bien plus identiques que le système fédéral. Mais, comme les discours prononcés à l'ouverture des débats dans cette chambre par des membres de la conférence du 10 octobre, nous apprennent que les deux modes ont été discutés par les délégués et que l'union fédérale l'a emporté, l'autre ayant été déclaré impossible, il ne nous est par conséquent pas permis de décider la question dans l'autre sens. Nous en avons assez vu et entendu pour nous convaincre que probablement toutes les autres provinces refuseraient d'entrer dans une union législative. L'hon. proc.-gén. du Haut-Canada, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du débat. nous en a assez dit à ce sujet, pour nous persuader que cette question avait été discutée dans la conférence, et que si ce dernier mode avait été rejeté c'était à cause de son impossibilité. C'est pourquoi, persuadé qu'il ne nous reste plus qu'à décider entre l'union fédérale ou rien du tout, je donne mon assentiment à l'union fédérale sans hésiter. (Ecoutes! écoutes!) L'une des plus fortes objections que